

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|---|---|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant LE CLUB DES AMIS HALTE SCOLAIRE INC. | | Date d'inspection Le 14 avril 2026 | |
| Nom de l'établissement Club Des Amis Halte Scolaire | | Numéro de permis 2011763 | |
| Adresse 980 Vanier Boulevard Bathurst NB E2A 3N2 | | Numéro de téléphone (506) 547-0085 | |
| Type de permis Garderie éducative à temps plein | Nombre maximal d'enfants 12 | Âges des enfants PRÉSCOLAIRE | |
| Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

- Visite en début de matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance inattendue
- Le ratio est respecté durant la visite
- Affiché dans le portique d'entrée de la garderie sont les documents suivants; le permis et le rapport d'inspection, la routine quotidienne, le menu hebdomadaire, les procédures d'évacuation, le nom de l'administrateur/exploitant, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur, les allergies constituant un danger de mort
- Lorsque applicable un avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible sera affiché sur la porte d'entrée de la garderie
- Les dossiers administratifs suivants sont tenus sur les lieux : Les registres des présences quotidiennes des enfants, les registres des présences des membres du personnel, la planification des menus et toute substitution, les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie
- Les pratiques d'évacuation des incendies sont exécutées mensuellement ainsi que la vérification des détecteurs et avertisseurs de fumée
- Il fut observé que davantage de photos sont affichées sur les murs à titre de documentation d'activités qui ont été vécues au courant des dernières semaines. Le personnel éducateur a saisi une belle opportunité pour que les enfants puissent revisiter les expériences vécues et approfondir leur apprentissage.
- Le dîner (aujourd'hui les enfants ont mangé des « grill cheese » avec crudité de légumes) ainsi que la collation est servie aux enfants à des heures reconnues
- Le temps désigné aux siestes est adapté et répond aux besoins des enfants
- Lorsque la météo le permet, deux périodes de jeux extérieurs sont présentes durant la journée
- Durant la visite, il fut observé que le personnel éducatif est engagé auprès des enfants. L'éducatrice se positionne au niveau de l'enfant, il y a du reflet d'émotion de l'écoute active des conflits ou difficultés vécu. Il y a proposition de solution et accompagnement dans la résolution de problème.
- Les produits nettoyeurs et toxiques sont barrés sous clé dans la cuisine ainsi que dans la petite salle de lavage situé au deuxième étage et hors de portée des enfants
- L'environnement extérieur est sécuritaire et muni de barrières qui se referment à l'aide d'un loquet.
- Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié, la surface de jeux est munie de plus d'une surface pour permettre différent type d'activité pour les enfants.

Commentaires généraux

Observations : À mon arrivée tous les enfants sont en période de jeux libres, ils sont en attente pour prendre des photos avec un photographe. Une fois les photos prises les enfants sont allés jouer dehors pour ensuite entrer, se laver les mains et manger leur dîner.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 14 avril 2026

Date

original signé par

Mélinda Brideau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 avril 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"